

TIRÉ À PART

Des priorités de développement pour les collèges

Le Québec de l'an 2 000

La société québécoise, comme plusieurs autres sociétés dans le monde, devra s'adapter rapidement aux diverses situations qui ne manqueront pas d'influencer son développement. Même si les changements risquent d'être profonds et majeurs, ils provoqueront chez nous une évolution qui se situera beaucoup plus dans une continuité que dans une rupture de trajectoire. Engagée dans une importante mutation depuis des années, notre société, parce que rompue à l'exercice, devrait pouvoir intégrer sans trop de heurts les nouvelles exigences du début du prochain millénaire.

Des caractéristiques de cette société de l'an 2000, nous identifions quatre dimensions qui, si on leur porte une attention particulière, pourraient influencer de façon marquante la mentalité et la vie de nos collèges.

Quelle que soit son évolution politique, il est indéniable que le Québec sera de plus en plus une société à l'**identité** bien affirmée. Évaluant à la fois dans un monde où la collaboration devient la norme et dans un pays où la réflexion collective mène à l'affirmation de soi, les institutions sont marquées par le même mouvement. Les collèges, invités à participer et à préciser leur contribution au projet collectif, confirmeront une identité qui les distinguera de plus en plus nettement des autres lieux de formation. Chaque établissement cherchera aussi à se différencier de son voisin en adoptant une teinte locale qui, s'harmonisant à l'ensemble, donnera une couleur bien particulière au réseau.

Parce que bien pourvu, développé et peu peuplé, le Québec se devra d'être une société **ouverte** aux personnes et aux idées venues d'ailleurs. L'accueil des gens d'autres cultures ou ethnies et leur intégration à la culture québécoise obligeront les collèges à développer des attitudes de disponibilité aux valeurs qui modifieront le milieu. Cette notion d'ouverture porte en soi la richesse de l'innovation. Elle porte aussi le germe d'attitudes dont le reflet et l'expression devront s'incarner dans la philosophie, les politiques, les programmes et les pratiques éducatives des collèges. Avec le temps, le contenu des cours, les formules pédagogiques proposées aux élèves, les processus d'évaluation, les modes de gestion même s'alimenteront à d'autres conceptions et expériences qui ne pourront qu'accroître la valeur de nos actions.

Pour participer à une économie qui se mondialise, notre société ne pourra être que particulièrement **compétente**. C'est en relevant dans les collèges le double défi du développement d'habiletés dites fondamentales et d'habiletés

Extrait de l'avis présenté par l'Association québécoise de pédagogie collégiale au Conseil des collèges dans le cadre de la consultation « Vers l'an 2 000. Les priorités de développement de l'enseignement collégial ».

spécifiques à l'exercice des rôles, fonctions et tâches à assumer que nous dépasserons les standards moyens de qualification. Et c'est dans une conception de formation permanente que les personnes et les institutions maintiendront le haut niveau de compétence requis pour assurer le développement souhaitable. Considérant que la mise à jour des connaissances et la réflexion structurée sur l'action font partie de l'évolution normale des besoins, le retour régulier aux lieux de formation deviendra pour les individus une pratique courante.

Pour réussir jusqu'à ce jour, nous avons dû miser le plus souvent sur la **concertation**. Les expériences fructueuses des vingt dernières années nous ont démontré que le tissu social et économique du Québec est imprégné de coopératisme, de partenariat et de formules de participation. Forme exigeante s'il en est, mais qui a prouvé pour nous son efficacité. Les collèges, comme la société québécoise, auront intérêt à renforcer les structures et les moyens qui permettent de mettre en commun les ressources disponibles pour atteindre des objectifs communs. Voilà bien, l'avons-nous appris, une formule qui assure l'autonomie dans l'interdépendance !

Comme la société à laquelle ils appartiennent, les collèges s'engageront résolument vers l'**autonomie**, l'**ouverture**, la **compétence** et la **concertation**. C'est en affirmant ces caractéristiques que les collèges pourront le mieux se structurer et assumer la mission qu'on leur confiera.

Les besoins de formation de niveau collégial

Nous croyons, comme le Conseil des collèges, que le réseau collégial est là pour rester et que la société québécoise doit poursuivre la scolarisation postsecondaire de ses membres. Pour la plus grande majorité des citoyens québécois de l'an 2000, les collèges représenteront le niveau de diplôme à obtenir et le lieu de leur développement après leur première graduation.

Les exigences imposées par la vie dans une société en mouvement obligent les individus à exercer leur jugement sur des situations plus complexes qu'auparavant, à prendre rapidement des décisions de plus en plus lourdes de conséquences.

C'est dans les collèges que l'on acquiert et développe les outils de traitement de l'information, les notions utiles à la compréhension de la société dans laquelle on vit, les mécanismes d'analyse qui soutiennent la réflexion et les méthodes d'investigation des moyens d'action.

L'usage des technologies modernes, tout en réduisant les tâches fastidieuses, a diversifié les fonctions de travail et créé nombre de professions nouvelles qui exigent l'exercice d'habiletés complexes. La conception que nous nous faisons de la social-démocratie a aussi multiplié les professions de service à la collectivité. La formation requise pour la pratique de la plupart de ces professions relève de l'activité des collèges. À ce titre, les collèges ne constituent pas qu'un niveau intermédiaire ou transitoire de formation. C'est le véritable lieu du maintien et du développement des compétences pour tous ceux qui ne trouveront pas dans la formation universitaire une réponse à leurs besoins.

On a parfois réduit ces besoins à l'enseignement préuniversitaire et à l'enseignement technique, mais il serait plus juste de considérer que les établissements collégiaux sont des lieux de formation qui permettent à des individus de développer les habiletés indispensables à une vie active en société.

Nous l'affirmons aussi, la mission première des collèges est celle de la **formation**. C'est en concentrant principalement les efforts sur la formation intellectuelle que les collèges sauront le mieux contribuer à l'épanouissement des personnes. Cette mission sera assumée en structurant l'apprentissage de l'éthique et le développement des valeurs morales, la compréhension et

l'intégration des principes d'une société démocratique et libre, l'usage des outils de la pensée réflexive et créative et l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice d'une profession.

On ne peut toutefois confier à l'école et encore moins aux seuls collèges des missions qui relèvent d'autres institutions sociales. La résolution des problèmes d'une communauté et l'éducation intégrale des individus ne sauraient être assumées par les seules institutions d'enseignement.

On est par contre en droit de s'attendre, par le plein exercice de leur mission de formation, à une participation active des collèges à la réalisation du projet de société. On peut compter sur eux car ils ont acquis l'expérience qui leur permet de faire de mieux en mieux les choses. Ils sont présents partout sur le territoire national où ils entretiennent des liens étroits avec quantité d'intervenants de chaque région. Ils peuvent s'appuyer sur un personnel qualifié, aux formations très diversifiées et tabler sur l'utilisation de formules pédagogiques actives, souples et adaptées aux clientèles.

Si les collèges se sont distingués dans le monde entier par l'originalité de leur existence même, ils se démarqueront de plus en plus par le type de pédagogie particulière qu'ils pratiquent et la connaissance qu'ils sont en voie d'acquérir des besoins, des comportements et des modes d'apprentissage des jeunes adultes qu'ils accueillent. Ayant tout adapté et beaucoup inventé, ils sont aujourd'hui en mesure d'accroître et d'affirmer avec force leur contribution. ▀